

Le droit de la famille des personnes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France

Action réalisée avec le soutien de la Direction de l'Intégration et de l'Accès à la Nationalité



Introduction :

- ▶ Présentation des codes de la famille.
- ▶ Définition du statut personnel.

Le mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- ▶ Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal ...).
- ▶ Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage...).
- ▶ Le mariage mixte.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.
- ▶ Le mariage polygamique.

La dissolution du mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ Les différentes formes de divorce.
- ▶ La répudiation.

Les droits et devoirs des parents.

- ▶ L'autorité parentale.
- ▶ La garde des enfants et la tutelle.

La kafala.

- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets de la kafala.

Formatrice : Aurélie BEDU

- ▶ Permanente du CICADE depuis 1999.
- ▶ Juriste et formatrice spécialisée en droit international de la famille et en droit des étrangers - Responsable depuis 2002 du Lieu ressource du CICADE consacré au droit de la famille des femmes étrangères ou « issues de l'immigration ».
- ▶ Auteur du guide juridique en droit international privé intitulé "Droit de la famille des femmes françaises et maghrébines " paru en 2007.



CICADE

Centre pour l'Initiative Citoyenne et l'Accès au(x) Droit(s) des Exclus

28 rue du Faubourg Boutonnet - 34090 Montpellier

04 67 58 71 52 / centre@cicade.org / www.cicade.org

